

Décision du 12 janvier 2022  
relative au renouvellement du crédit VOD  
à Orange SA

Le crédit VOD de 120 euros prévu par l'accord du 11 juillet 2014 relatif aux conditions d'accès des salariés d'Orange SA aux offres téléphoniques et internet fixes est arrivé à échéance au 31 décembre 2021.

La direction décide de reconduire ce crédit VOD à l'identique en 2022.

Gervais PELLISSIER

Directeur Général Délégué, People & Transformation